

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 21 novembre 2018

Point sur les travaux en cours :

- L'aire de jeux sur la place est achevée, elle ne pourra être fonctionnelle qu'après contrôle technique par un bureau d'études qualifié.
- Une place « handicapé » a été tracée près de la salle de sports, avec un cheminement qui en facilite l'accès.
- Le programme voirie 2018 de la communauté de communes d'Aire sur l'Adour est pratiquement achevé, sauf la rue Étienne Nestor qui sera aménagée début 2019.
- Les dossiers de demande de subventions concernant la réhabilitation de la salle des fêtes ont été adressés aux divers services concernés (Etat, Région, Département).

Diverses délibérations ont été prises :

- Modification des statuts de la communauté de communes d'Aire sur l'Adour pour ajouter la prise de compétence de l'Immobilier concernant le Pôle de Santé, ainsi que le changement de siège transféré 7 boulevard de la gare à Aire sur l'Adour.
- Attribution de subventions dans le cadre de l'opération ravalement de façades.
- Signature d'une convention avec un agent immobilier pour la location d'un logement.
- Renouvellement convention Aide et Assistance des contrats d'assurance statutaires avec le Centre de Gestion du Gers.
- Recrutement d'un CDD au 1er janvier 2019.
- Souscription d'un contrat d'assurance IRCANTEC pour cet agent en CDD.
- Facturation des plaques mises en place au Jardin du Souvenir à la suite des dispersions de cendres.
- Une documentation est remise à chaque conseiller concernant le SCoT Adour Chalosse Tursan PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) pour information.
- Dans le cadre du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUI), la modification du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera examinée lors du prochain conseil municipal, un document est également remis à chaque conseiller.

Le Maire donne quelques informations :

- Le programme de voirie 2019 sera présenté à la communauté de communes d'Aire sur l'Adour afin de faire des arbitrages.
- Il a reçu un courrier de Jean-René CAZENEUVE député, adressé à Madame la Ministre des transports concernant le déclassement de la RD 931.
- Le journal municipal a été imprimé et sera distribué début décembre.
- Guy GLATTARD fait un compte rendu de la réunion du Syndicat d'Energie du Gers SDEG à Auch.
- Gérard DEHEZ précise qu'une réunion avec le Syndicat Mixte de Gestion Adour Affluents (SMGAA), la communauté de communes d'Aire sur l'Adour, aura lieu afin de faire le point sur les terrasses de protection de l'Adour.
- Jean-Claude GREMIAUX fait un bilan des activités de la communauté de communes d'Aire sur l'Adour.